



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

J'attends un enfant

J'adresse à ma MSA ma déclaration de grossesse en utilisant le **service en ligne « Envoyer un document »**, rubrique **Contact & échanges** (si mon médecin ne peut pas le faire depuis son logiciel professionnel).

Ma MSA m'informe de mes dates de congé maternité.

Je trouve sur le site loire-atlantique-vendee.msa.fr toutes les informations sur mes prestations **Santé et Famille** (prestations familiales, garde d'enfants...).

Je me connecte à **Mon Espace Privé** et déclare mon changement de situation.

Je mets à jour régulièrement ma carte Vitale.



Je perçois mon salaire ou mes indemnités journalières et mes **droits famille** sont automatiquement mis à jour.